

---

**ARRÊTÉ**  
**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE**  
**D'ACCÈS AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE**  
**PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

---

**ANNÉE 2017**

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 Novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 Mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2009-1711 du 29 Décembre 2009 modifiant divers décrets portant statut particulier notamment des cadres d'emplois de catégories C de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté établi par le Centre de Gestion de l'AVEYRON le 1<sup>er</sup> avril 2016 déposé en Préfecture le 1<sup>er</sup> avril 2016 fixant la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne au titre de l'année 2016 ;

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire, **catégorie C**, en date du **Jeudi 11 mai 2017**,

Vu les candidatures présentées par les autorités territoriales pour l'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne 2017,

Considérant les demandes de réinscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise de :

- Monsieur Francis ROUQUETTE en date du 12 décembre 2016,
- Monsieur Alexandre CAUBEL en date du 15 décembre 2016,
- Monsieur Jérôme POUGET en date du 15 décembre 2016,
- Monsieur Bruno BERTRAND en date du 31 janvier 2017,
- Monsieur Patrick POUGET en date du 03 mars 2017,
- Monsieur Alain MAURY en date du 04 mai 2017.

CONSIDERANT que les fonctionnaires ci-après remplissent les conditions fixées par les articles 6-1° & 6-3° du décret précité,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne est établie pour l'année 2017, par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit :

NOM - PRÉNOM	GRADE	AUTORITÉ TERRITORIALE
DA COSTA Mathieu	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	CCOM AVEYRON SEGALA VIAUR
DURAND Jean-Luc	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	CCOM AVEYRON SEGALA VIAUR
BOUSQUET Benoît	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	CCOM DU GRAND VILLEFRANCHOIS
GAMEL Patrick	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	CCOM DU GRAND VILLEFRANCHOIS
MAUREL Jérôme	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	CCOM DU GRAND VILLEFRANCHOIS
MAYRAN Christophe	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	CCOM DU GRAND VILLEFRANCHOIS
CARLES Philippe	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	CCOM MONTS, RANCE ET ROUGIER
THURIES Jean-Michel	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	CCOM MONTS, RANCE ET ROUGIER
MILHAU Fabien	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	CCOM SAINT-AFFRICAIN ROQUEFORT SEPT VALLONS
LABIT Christian	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	MAIRIE DE CURAN
MARTIN Sandrine	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	EHPAD LA FONTANELLE
MARRE Thierry	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	MAIRIE DE LESCURE-JAOUL
ARLABOSSE Cédric	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	MAIRIE DE LUC-LA PRIMAUBE
GALEY Dominique	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	MAIRIE DE MONTROZIER
DUEYMES Sébastien	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	MAIRIE DE RODEZ
BOSC Philippe	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	MAIRIE DE SAINT-AFFRIQUE
BOUSQUEL Denis	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	MAIRIE DE SAINT-AFFRIQUE
VILLENEUVE Sébastien	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	MAIRIE DE SAINT-SERNIN-SUR-RANCE
PETIT Philippe	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	SDIS DE L'AVEYRON
REY Christophe	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	SDIS DE L'AVEYRON

2<sup>ème</sup> année

NOM - PRÉNOM	GRADE	AUTORITÉ TERRITORIALE
CAUBEL Alexandre	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Cl.	MAIRIE DE SAINT-ROME-DE-TARN
MAURY Alain	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	MAIRIE D'AGUESSAC
POUGET Jérôme	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Cl.	MAIRIE DE SAINT-ROME-DE-TARN
POUGET Patrick	Adjoint Technique de 1 <sup>ère</sup> Classe	MAIRIE DE COLOMBIES

4<sup>ème</sup> année

NOM - PRÉNOM	GRADE	AUTORITÉ TERRITORIALE
BERTRAND Bruno	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	MAIRIE DE PONT-DE-SALARS
ROUQUETTE Francis	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	SM AEROPORT RODEZ-AVEYRON

**ARTICLE 2** : La liste d'aptitude fixée à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté a une valeur nationale.

**ARTICLE 3** : L'inscription sur la présente liste ne vaut pas recrutement.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Préfet du Département de l'Aveyron ;

Ampliation adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue,
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Millau,
- Monsieur le Président du Centre de Gestion FPT de l'Aveyron,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

et fera l'objet d'un affichage au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AVEYRON, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à RODEZ le 12 MAI 2017

Le Président du Centre de Gestion,  
Président de la C.A.P.,



*Barthelemy*  
M. BARTHELEMY

## ETAT DES RECRUTEMENTS

**NOMINATIONS INTERVENUES PAR PROMOTION INTERNE  
EN QUALITE D'AGENT DE MAITRISE  
DES FONCTIONNAIRES APPARTENANT AU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES ET/OU DES  
GARDIENS D'IMMEUBLE**

**ANNÉE 2016**

COMBRES Martial	MAIRIE D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE	01.01.2016
JACQUEMOND Thierry	CCOM DU ROUGIER DE CAMARES	01.01.2016
ROUQUETTE François	CCOM DE LA VALLEE DU LOT	01.01.2016
AYFRE Michel	LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE	25.05.2016
GALTIER Michel	LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE	25.05.2016
COSTES Valérie	MAIRIE DE BROQUIES	01.06.2016
FONTANGES Julien	SICTOM NORD AVEYRON	01.07.2016
DELMAS Vincent	RODEZ AGGLOMERATION	01.07.2016
FRAYSSINHES David	RODEZ AGGLOMERATION	01.07.2016
MOLINARIE Pascal	SICTOM NORD AVEYRON	01.07.2016

**SOIT : 10 NOMINATIONS PAR PROMOTION INTERNE**

1 pour 3  $\Rightarrow$  3,33  $\Rightarrow$  3 possibilités

+ Reliquats des possibilités de promotion interne depuis 2002 : 58 possibilités

$\Rightarrow$  58 possibilités + 2 nominations (recrutements 2016) soit 63 possibilités pour 2017.

**SOIT AU TOTAL : 63 possibilités** au titre de la promotion interne 2017 pour les fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux proposés au titre du 3<sup>e</sup> avec examen professionnel.